



## Extrait de délibération

### Bureau syndical 25 juin 2018 – Parthenay

Identifiant  
2018-06-02

L'An Deux Mille Dix Huit le lundi vingt cinq juin à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	21 juin 2018	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	6
Présents :	3	Votants :	3

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	....
Vice-Présidents :	...	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, BIRONNEAU Pascal, OLIVIER Pascal
Secrétaire :	...	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	BELY Françoise	...
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine	CUBAUD Olivier

Après une première convocation à la séance du 11 juin 2018, le quorum n'ayant pas été atteint, les membres du Bureau ont été à nouveau convoqués en vertu de l'article L2121-17 du CGCT. Ils délibèrent sans condition de quorum.

## Nouveau Système d'Information Touristique entre les territoires et le Département

Lors d'une réunion avec la Mission Tourisme du Conseil Départemental le 4 mai dernier, le Département a fait connaître son intention de changer de Système d'information Touristique (SIT) pour se doter d'un outil reconnu par la Région et faire remonter l'offre touristique départementale au niveau régional (site internet du Comité Régional du Tourisme). Ce nouveau système devra être opérationnel en tout début d'année 2019.

Pour mettre en place et financer ce nouveau système, il propose de poursuivre le fonctionnement mis en place auparavant avec l'ADT à savoir une co-gestion et un co-financement de l'outil entre les territoires et le Département. Le Département s'est engagé à ce que le coût supporté par chaque territoire ne dépasse pas celui de l'engagement financier actuel à savoir 1440 € (coût supporté par chaque Office de Tourisme de pôle et par le PETR en 2018).

Il est demandé un accord de principe des territoires sur la mise en place de ce nouvel outil et son financement pour lancer la consultation.

Le groupe de travail Tourisme, suggère, pour le territoire de Gâtine, de continuer à partager cet outil via le PETR. Ce dernier prendra en charge l'outil dans l'enveloppe allouée à la mission tourisme (2019) et devient le référent technique et financier du Département sur ce sujet. Le groupe donne son accord de principe sur cette organisation.

**Le Bureau syndical valide cette décision et autorise le Président à donner également son accord de principe au Département pour lancer la consultation pour le nouveau SIT selon le financement exposé ci-dessus.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD